

« Maintenir les équilibres et transmettre les richesses »

COMITE DE PROGRAMMATION
DU MERCREDI 4 décembre 2019

COMPTE RENDU

Séance du 4 décembre 2019

Date de convocation : 18 novembre 2019

Membres en exercice : 24 titulaires et 24 suppléants

Membres votants : 13/24

La règle du double quorum est respectée tout au long de la séance : quorum général 13/24, quorum privé 10/13.

L'an deux mille dix-neuf, le quatre décembre, le Comité de programmation du GAL Vidourle Camargue dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à Sommières.

Présents :

Collège des collectivités

Avec voix délibérative : Pierre Martinez, Jean-Pierre Bondor, Henry Sarrazin.

Sans voix délibérative : Richard Pitaval.

Collège des consulaires : Denis Rodriguez

Collège des associations

Avec voix délibérative : Daniel Payen, Lisy Jonquet, Patrick Pascal, Robert Lefort, Stéphan Jannez, Nadine Jouanen.

Collège société civile

Avec voix délibérative : Claude Constant, Annelise Chevalier, Marylène Badoux,

Sans voix délibérative : Daniel Rémy

Techniciens et partenaires invités :

Zoé Valat Conseil départemental du Gard.

Equipe du GAL:

Maxime Charlier, Aude Faye, Lisette Lesueur

M. le Président, Pierre Martinez, remercie l'ensemble des participants du Comité de programmation pour leur présence et M. Robert Lefort, président et M. Stéphan Jannez, directeur du centre social Calade, souhaite la bienvenue dans leur établissement.

Calade est une association de 57 salariés, 231 bénévoles et 684 adhérents. Elle mène des actions dans le domaine « Enfance et famille », « adultes seniors », « chantier d'insertion » et « l'accompagnement vers l'emploi ». Elle est labélisée « Maison de service au public ».

Le Président, Pierre Martinez, rappelle l'ordre du jour et ouvre la séance de ce comité de programmation LEADER.

L'ordre du jour est le suivant :

I- Programmation et déprogrammation selon retour de l'autorité de gestion

- a) FA 1 Développement d'une entreprise de balnéothérapie équine - Aigues-Mortes
- b) FA 2 Valorisation du chemin de St Jacques de Compostelle - Vauvert
- c) FA 2 Outil multimédia de valorisation du site archéologique des Terriers - Villevielle
- d) FA 4 Aménagement d'un espace intergénérationnel sur le site de Fontvieille - Congénies
- e) FA 5 Centre d'interprétation « Aigues-Mortes dans son territoire » - Aigues Mortes
- f) FA 5 Acquisition d'une remorque mutualisée dédiée aux traditions taurines camarguaises - Pays de Lunel

II- Avis d'opportunité et programmation sur les projets suivants :

- a) FA 1 Achat de bateaux de location à moteurs électriques - Grau-du-Roi
- b) FA 1 Modernisation d'une entreprise familiale de charpente navale - Aigues-Mortes
- c) FA 2 Mise en tourisme de la maison Gaston Doumergue - Aigues Vives
- d) FA 2 Acquisition d'un triporteur de sensibilisation à l'environnement - Camargue Gardoise
- e) FA 5 Acquisition d'une remorque mutualisée dédiée aux traditions taurines Camarguaises - Pays de Lunel

III- Validation du règlement « Entreprendre en Vidourle Camargue » (appel à projets Fiche-action 1)

IV- Questions diverses

- a) Validation des dossiers réorientés 2019
- b) État de la consommation de l'enveloppe du GAL

I - PROGRAMMATION/DÉPROGRAMMATION :

Objet : Ajustement, programmation et déprogrammation selon retour de l'autorité de gestion

a) Programmation des dossiers selon retour des instructions de l'Autorité de gestion

Sont présentés les dossiers ayant reçu un avis d'opportunité favorable et un rapport d'instruction selon le retour de l'autorité de gestion et propose de programmer ces dossiers.

Dossiers ayant reçus un avis d'opportunité favorable

Fiche Action		Porteur	Note	FEADER en euros	Coût total en euros
FA 1 Entreprenariat	Développement d'une entreprise de balnéothérapie équine - Aigues-Mortes	Julie Bonnet	13,5/20	8 874,92 €	22 187,36 €
FA2 Tourisme	Valorisation du chemin St Jacques de Compostelle - Vauvert	Office du Tourisme Petite Camargue	12/20	13 479,68 €	21 062,00 €
FA 2 Tourisme	Outil multimédia de valorisation archéologique du site des Terriers – Villevielle	CC Pays de Sommières	13/20	38 368,00 €	59 950,00 €
FA 4 Cohésion sociale	Aménagement d'un espace intergénérationnel sur le site de Fontvieille	Commune de Congénies	13/20	50 000,00 €	109 336,70 €
FA 5 Patrimoine	Centre d'interprétation « Aigues-Mortes dans son territoire »	Tours et Remparts d'Aigues-Mortes	14,5/20	40 000 €	125 750,00 €
FA 5 Patrimoine	Acquisition d'une remorque mutualisée dédiée aux traditions taurines Camarguaises	CC Pays de Lunel	/20	3 044,72 €	4 757,40 €

Le projet de Centre d'interprétation « Aigues-Mortes et son territoire » du Centre des Monuments Nationaux est ajourné faute de rapport d'instruction de l'Autorité de Gestion.

Développement d'une entreprise de balnéothérapie équine - Aigues-Mortes FEADER attribué : 8 874,92 €	Vote : Pour : 13 Abstention : 0 Contre : 0
Valorisation du chemin St Jacques de Compostelle - Vauvert FEADER attribué : 13 479,68 €	Vote : Pour : 13 Abstention : 0 Contre : 0
Outil multimédia de valorisation archéologique du site des Terriers - Villevielle FEADER attribué : 38 368,00 €	Vote : Pour : 11 Abstention : 0 Contre : 0 Non votants : Pierre Martinez et Jean-Pierre Bondor
Aménagement d'un espace intergénérationnel sur le site de Fontvieille FEADER attribué : 50 000,00 €	Vote : Pour : 13 Abstention : 0 Contre : 0
Acquisition d'une remorque mutualisée dédiée aux traditions taurines Camarguaises FEADER attribué : 3 044,72 €	Vote : Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0 Non votant : Henry Sarrazin

II- AVIS D'OPPORTUNITE :

FA 1 : Alma Nautic – Equipement de bateaux de location en moteurs électriques

a) Fiche Action 1 Entrepreneuriat : Alma Nautic – équipement de bateaux de location en moteurs électriques				
Maître d'ouvrage	Alma Nautic			
Localisation du projet	Port Camargue			
Calendrier d'exécution	1 ^{er} janvier au 31 décembre 2020			
Objectif fiche action	Maintien des savoir-faire et de l'artisanat local			
Points d'intérêt	Modernisation de l'offre touristique. Diminution de la pollution Co2 et sonore.			
Lignes de dépenses	3 Bateaux à moteurs électriques			
Plan de financement prévisionnel	Coût total éligible HT		68 000,00 €	Taux maxima d'aide publique = 50 % Dont taux FEADER = 80 %
	Aide Leader	37 %	25 000,00 €	
	CC Terre de Camargue	9 %	6 250,00 €	
	Autofinancement	54 %	36 750,00 €	

Remarques en séance :

Un appel d'offres de la Communauté de Communes Terre de Camargue va permettre d'attribuer en janvier 2020 les droits d'accès à l'eau (autorisation d'occupation temporaire de 5 ans). L'investissement projeté se réalisera dans le cas où Alma Nautic serait lauréat.

Après avoir imaginé équiper ses propres bateaux en moteur électrique, Alma Nautic préfère acheter de nouveaux bateaux déjà équipés. Le projet participe à l'équipement fluvial du territoire dans le cadre de l'opération « ports en réseau » (valorisation par le département du Gard des canaux entre le Rhône et la mer). Une attention particulière sera portée au recyclage des batteries des bateaux.

Soumis à la grille de sélection en séance du Comité de programmation, le projet obtient une note de 13,5/20.

Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.

Vote : Pour : 13

Abstention : 0

Contre : 0

Suite à cette pré-notation, la demande d'aide sera instruite dans le cadre de l'appel à projets « Entreprendre en Vidourle Camargue ».

FA 1 : So Exir – Modernisation d’une entreprise familiale de charpente navale

Fiche Action 1 Entrepreneuriat : So Exir, modernisation d’une entreprise familiale de charpente navale				
Maître d’ouvrage	SO EXIR Société d’exploitation des établissements Sirvent			
Localisation du projet	Aigues Mortes			
Calendrier d’exécution	1 ^{er} janvier au 30 novembre 2020			
Objectif fiche action	Maintien des savoir-faire et de l’artisanat local			
Points d’intérêt	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintien d’un savoir-faire rare. Matière première naturelle et renouvelable. 			
Lignes de dépenses	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dégauchisseuse 8 463,00 € ▪ Raboteuse 10 755,00 € ▪ Aspirateur de particules fines 12 183,00 € ▪ Scie à ruban 7 235,00 € ▪ Toupie 6 823,00 € ▪ Dalle béton 9 632,00 € 			
Plan de financement prévisionnel	Coût total éligible HT Aide Leader CC Terre de Camargue Autofinancement	40 % 10 % 50 %	55 091,00 € 22 036,40 € 5 509,10 € 27 545,50 €	Taux maxima d’aide publique = 50 % Dont taux FEADER = 80 %

Remarques en séance :

Philippe Sirvent est détenteur d’un savoir-faire rare et doit pouvoir transmettre l’entreprise dans de bonnes conditions à la génération suivante.

Soumis à la grille de sélection en séance du Comité de programmation, le projet obtient une note de 15/20.

Il est procédé au vote électronique à l’aide des boitiers.

Vote : Pour : 13

Abstention : 0

Contre : 0

Suite à cette pré-notation, la demande d’aide sera instruite dans le cadre de l’appel à projets « Entreprendre en Vidourle Camargue ».

FA 2 : Aigues-Vives – Mise en tourisme de la Maison G. Doumergue

Fiche 2 Tourisme : Maison Doumergue Scénographie Commune d’Aigues Vives				
Maître d’ouvrage	Commune de Aigues Vives			
Localisation du projet	Aigues Vives			
Calendrier d’exécution	2020			
Objectif fiche action	Inscription des patrimoines comme levier du développement touristique			
Points d’intérêt	Mise en tourisme après une phase de conservation patrimoniale. Label « Maison des illustres », atout majeur de l’attractivité touristique de l’intercommunalité. Education à la citoyenneté. Lien avec le patrimoine protestant et viticole.			
Lignes de dépenses	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi et mise en œuvre du projet 68 111,35 € ▪ Travaux de rénovation des intérieurs 45 938,58 € ▪ Conservation des collections : désinfection, mise sous verre 23 993,71 € ▪ Scénographie : menuiserie, multimédia, éclairage 79 395,32 € ▪ Réalisations graphiques et numériques 44 214,80 € ▪ Communication : site Internet, prospectus, livrets 5 204,00 € 			
Plan de financement prévisionnel	Coût total éligible HT Aide Leader Région Département du Gard Pact territorial État Préf du Gard (Detr ou DSIL) Autofinancement	10 % 20 % 25 % 20 % 20 %	266 858,00 € 23 388,00 € 54 314,00 € 67 892,00 € 67 892,00 € 53 372,00 €	Taux maxima d’aide publique = 80 % Dont taux FEADER = 80 %

Remarques en séance :

Afin de répondre aux exigences des labels « Pays d'art et d'histoire » et « Maison des illustres » les visites seront animées par des guides-conférenciers agréés par la DRAC, le personnel de la médiathèque sera formé un saisonnier pourra être recruté.

Soumis à la grille de sélection en séance du Comité de programmation, le projet obtient une note de 14,5/20.

Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.

Vote : Pour : 12
Abstention : 1
Contre : 0

FA 2 : SM Camargue gardoise - Achat d'un triporteur de sensibilisation à l'environnement

Fiche Action 2 Tourisme : Acquisition d'un triporteur de sensibilisation à l'environnement				
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte Camargue Gardoise			
Localisation du projet	Le Grau du Roi, Aigues Mortes, St Laurent d'Aigouze (Tour Carbonnière)			
Calendrier d'exécution	du 01/01/20 au 31/12/2020			
Objectif fiche action	Inscription de l'agritourisme et des patrimoines comme levier du développement touristique, un équilibre de l'offre touristique, une captation de la nouvelle demande des clientèles (écotourisme).			
Points d'intérêt	▪ Répartition des flux touristiques, sensibilisation à la biodiversité et à la richesse paysagère, déplacement doux, partenariat avec les OT.			
Lignes de dépenses	▪ Triporteur Professionnel Electrique 8 796,00 €			
Plan de financement prévisionnel	Coût total éligible TTC		8 796,00 €	Taux maxima d'aide publique = 80 % Dont taux FEADER = 80 %
	Aide Leader	64 %	5 629,44 €	
	Autofinancement	36 %	3 166,56 €	

Remarques en séance :

Le projet répond au besoin de valorisation du patrimoine naturel et de la maison du Grand Site Occitanie. Il répond à la demande de la clientèle en tourisme d'expérience au moyen d'un outil moderne (plus de mobilité et de visibilité) et respectueux de l'environnement (déplacement doux).

Soumis à la grille de sélection en séance du Comité de programmation, le projet obtient une note de 14/20.

Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.

Vote : Pour : 12
Abstention : 1
Contre : 0

FA 5 : CC Pays de Lunel - Acquisition d'une remorque dédiée aux traditions taurines
--

Fiche Action 5 Patrimoine : Acquisition remorque mutualisée dédiée aux traditions taurines Camarguaises				
Maître d'ouvrage	CC Pays de Lunel			
Localisation du projet	15 communes Pays de lunel			
Calendrier d'exécution	du 01/01/20 au 31/12/2020			
Objectif fiche action	Favorisation, connaissance, mise en réseau et l'implication citoyenne autour d'un patrimoine remarquable et d'un cadre de vie à préserver.			
Points d'intérêt	▪ Mutualisation, sécurisation d'une animation touristique et intergénérationnelle, maintien de l'identité locale.			
Lignes de dépenses	▪ Remorque plateau, double essieux, 3 500 kg			
Plan de financement prévisionnel	Coût total éligible TTC		4 757,40 €	Taux maxima d'aide publique = 80 % Taux FEADER = 80 %
	Aide Leader	64 %	3 044,73 €	
	Autofinancement	36 %	1 712,67 €	

Remarques en séance :

Ce projet simple contribue parfaitement à la stratégie du GAL car sans matériel approprié la pérennité des traditions taurines peut être compromise.

Soumis à la grille de sélection en séance du Comité de programmation, le projet obtient une note de 12,5/20.

Il est procédé au vote électronique à l'aide des boitiers.

Vote : Pour : 11

Abstention : 1

Contre : 0

Non votant : Henry Sarrazin

Les crédits étant épuisés, ce projet sera le dernier financé sur la thématique « Patrimoine ». Le comité de programmation valide la fermeture de la fiche-action 5 Patrimoines.

III- VALIDATION DU REGLEMENT « Entreprendre en Vidourle Camargue »

a) Règlement

L'appel à projets apporte une plus-value par rapport à la Fiche-action 1 « Entrepreneuriat » car il donne d'occasion de communiquer sur les fonds européens, il permet d'être plus exigeant envers la qualité des projets et de sanctuariser les crédits réservés aux entreprises.

PERIODE DE CONSULTATION du 1er janvier au 12 novembre 2020

L'enveloppe est fixée à 67 669 euros. Pour bénéficier des fonds FEADER, le porteur de projet doit obtenir un cofinancement public intercommunal ou régional. Le plafond FEADER est de 25 000 €

5 CATÉGORIES

- INNOVATION EXEMPLAIRE : produits, services, procédés, économie sociale et solidaire, ...
- TOURISME VERT : loisirs verts et découvertes touristiques du patrimoine,
- ARTISANAT : artisanat d'art et savoir-faire local, ...
- ALIMENTATION LOCALE et agroécologie : commerce de proximité, permaculture, point de vente mutualisé, fabrication de produits locaux, ...
- MUTUALISATION ET FILIERES ECONOMIQUES : démarche collective de promotion, d'investissement, de commercialisation, ...

BÉNÉFICIAIRES

- Micro et petites entreprises au sens de la recommandation 2003/361/CE de la Commission,
- Sociétés coopératives et autres groupements de producteurs,
- Syndicat interprofessionnel,
- Association loi 1901.

TYPE D'OPÉRATIONS ÉLIGIBLES

- Création, développement et transmission/reprise d'entreprises,
- Investissements et équipements à faible impact environnemental des entreprises,
- Investissements de création, développement et maintien de commerces et services de proximité,
- Elaboration et conduite de stratégies de développement des systèmes productifs locaux.

Le comité de programmation ajoute en séance au règlement le type d'opération « Création et développement d'activité de loisirs de tourisme vert » et les dépenses éligibles correspondantes de la Fiche-action 2 « Tourisme ».

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

3 séances de sélection en comité de programmation

- 1^{ère} séance de sélection le 4 mars 2020 : limite de dépôt de **dossier complet le 6 janvier 2020**,
- 2^{ème} séance de sélection le 8 juillet 2020 : limite de dépôt de **dossier complet le 7 mai 2020**,
- 3^{ème} séance de sélection le 12 novembre 2020 : limite de dépôt de **dossier complet le 14 septembre 2020**.

b) Fiche de renseignement

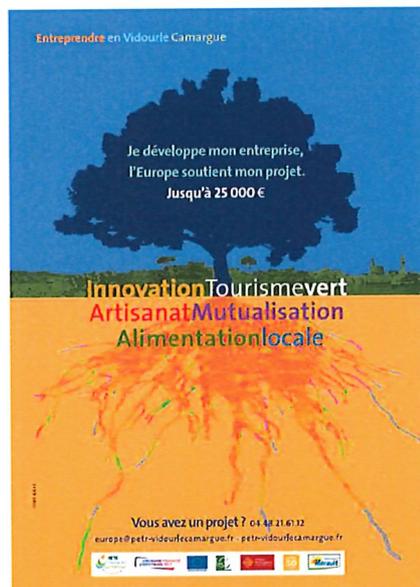
La fiche de renseignement de l'appel à projets « Entreprendre en Vidourle Camargue » est validée.

c) Grille de sélection

La grille de sélection de l'appel à projets est sensiblement la même que la fiche-action 1 « Entreprenariat ». Elle est validée par les membres présents.

d) Liste des pièces obligatoires

La liste des pièces obligatoires de l'appel à projets « Entreprendre en Vidourle Camargue » (identique à celle de la fiche-action 1 Entreprenariat) est validée.



L'affiche proposée pour l'appel à projets est globalement appréciée. Bien que l'esthétique soit importante, Pierre Martinez incite sur la nécessité de mettre la priorité sur la clarté du message et donc la lisibilité du texte.

Les membres présents proposent de grossir le titre et de remplacer le terme « mutualisation » par le mot « filière locale » ou « projet coopératif ».

IV- QUESTIONS DIVERSES :

a) Validation des dossiers réorientés 2019

La liste des dossiers refusés 2019 (mise à jour le 25/11/19)

Structure	Projet	Lieu	Raisons
Entreprise Garcia	Achat machine pour zones humides	Calvisson	Opération non éligible = attente de faisabilité
Eglise Protestante	Restauration église privée	Aigues Vives	Opération non éligible = Mécénat
Rayonnage privé	Réaménagement rack	Lunel	Opération non éligible = réorientation FEDER/FOSTER
Ecurie de Murcia - C. Dauban	Aménagement centre équestre	St Laurent d'Aigouze	Opération non éligible = FEADER de droit commun 411 Secteur élevage
Jean CLOPES	Projet agritouristique	Vauvert	Opération non éligible = FEADER de droit commun 411 Secteur élevage et agritou.
Direction routes CD30	Soutien de la RD (Tour Carbonnière)	St Laurent d'Aigouze	Opération non éligible
Thomas FOUGAIROLLES	Projet d'extension d'activités équestres	Franquevaux	Opération non éligible = FEADER de droit commun 411 Secteur élevage
Yoann Ariza	Epicerie Boulangerie	Lunel-Viel	Opération non éligible = PIL Pays de Lunel-CCI
MPA SAS Press and Call	Développement d'entreprise	Pérois	Hors périmètre GAL = Réorientation CCI Lunel
Tranquil'gaz	Création d'entreprise chauffagiste	Saint Just	Opération hors stratégie GAL = Réorientation CMA
ABD Déménagement	Achat terrain + construction	Lunel	Opération hors stratégie GAL et non éligible = Réorientation CCI Lunel
Service livraison	Développement application	Lunel	Opération hors stratégie GAL = Réorientation CCI Lunel
Denis Géron	Site Kily.fr Enregistrement audio à usage privé	St Christol	Porteur non éligible = Réorientation CCI Lunel/financement Région
Sylvie LE MEUR-TINE	Aménagement atelier cuisine/salle d'accueil	St Laurent d'Aigouze	Ajourné en CP du 25/04/18 = Demande de faisabilité
Pérégrin boule à thé de luxe	Relocalisation d'un atelier de verrerie	Sommières	Statut de chantier d'insertion = Réorienté vers le FDE au CD34
M. Guillemin	Culture du safran	St Just	Projet agricole = Réorienté vers dispositif PPAM de la Région
Eric Sordillon	Franchise "Plus que pro", annuaire local web	PETR	Lien à la stratégie du GAL insuffisant = Réorienté Région
Amaury Pachurka	Partage d'électricité	Le Cailar	Dominante R&D = Réorienté Région
Connect et Vous	Aide à l'utilisation des outils multimédia	Vauvert	Lien à la stratégie du GAL insuffisant = Réorienté vers l'ACEGAA
Cinéaste Kallian Lo	Film sur M. Fougaïrolles	Franquevaux	Réorienté vers DRAC, Région et département

La liste des dossiers abandonnés 2019 (mise à jour le 25/11/2019)

Structure	Projet	Lieu	Raisons
Stephan Vidil	Laboratoire de transformation	Vauvert	Difficulté sanitaire et juridique (foncier)
Grand Raid de Camargue	Coopération Ultra raids Occitanie	Beauvoisin	Difficulté trésorerie, complexité
Terra Dolce	Construction d'une villa gallo-romaine	Uchaud	Faisabilité
Les Papas Gourmets	Développement d'entreprise	Lunel	Aucun investissement nécessaire
CCRVV	Aire de covoiturage	Gallargues Le Montueux	Financé à 100% Vinci Autoroutes
Domaine Tour du Valat	Anniversaire reconnaissance du cheval Camargue	Saint-Laurent d'Aigouze	Non déposé AAP Patrimoines 2019
Ludovic Dupont	Epicerie Ambulante	Marsillargue	Cessation d'activité

L'assemblée valide la liste des projets réorientés en 2019.

b) État de la consommation de l'enveloppe du GAL

	FA1 Entrepreneuriat	FA2 Tourisme	FA3 Employabilité	FA4 Cohésion sociétale	FA5 Patrimoines	FA6 Coopération	FA7 Animation GAL
Enveloppe Fiche-Action	263 304 €	338 343 €	158 129 €	423 195 €	571 171 €	64 286 €	605 000 €
Projets programmés	12 projets 165 035 €	13 projets 300 691 €	7 projets 104 668 €	13 projets 316 710 €	17 projets 426 823 €	1 projet 32 000 €	4 projets 335 274 €
Montant disponible	100 368 €	37 651 €	53 461 €	106 484 €	144 347 €	32 286 €	269 726 €
Dossiers en opportunité après CP 04/12/19	4 projets 68 041 €	5 projets 94 105 €	2 projets 65 648 €	5 projets 137 768 €	5 projets 147 392 €	1 projet 6 751 €	3 projets 240 000 €
Projection de l'enveloppe restante	30 227 €	- 58 866 €	-12 186 €	-31 284 €	-3 044 €	25 535 €	29 726 €

Consommation de l'enveloppe du GAL au 04/12/19

Le taux de consommation de l'enveloppe du GAL s'élève à 67,64 % (montants programmés). Si tous les projets validés en opportunité s'accomplissent, la maquette financière sera en sur consommation. Plusieurs projets en cours sont doré et déjà en sous réalisation. Les reliquats seront réorientés vers les fiches actions ayant besoin d'être rééquilibrées.

En fin de séance, les membres du comité échangent autour des efforts de publicité à fournir pour promouvoir l'action européenne. Le GAL doit communiquer sur les projets financés, les porteurs de projets doivent afficher les logos de l'Europe sur leur investissement et les élus doivent promouvoir l'action du PETR sur le territoire.

Les outils réalisés par la Région Occitanie pour vulgariser les fonds européens sont pris en exemple.

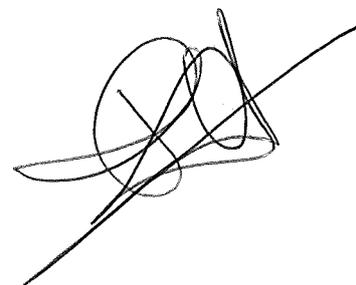
Prochaines rencontres :

- Comité technique - mercredi 12 février 2020 - 9 h
- Comité de programmation - mercredi 4 mars - 14h30

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 16h.

Compte-rendu rédigé le 10 décembre 2019 à Aimargues.

**Le Président,
Pierre MARTINEZ**

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.